

Le 14 Mars 2002

164

DM35

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 210
Québec (Québec) G1R 6A6

Attention : Ginette Giasson.

OBJET: Mémoire sur le parachèvement de l'Autoroute 30 sur la Route 132

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint un mémoire relativement à l'objet mentionné.

Je choisis de transmettre ce mémoire par écrit mais je pourrais le présenter en personne en audience si nécessaire.



Pierre Messier

PM/smb

MÉMOIRE SUR LE PARACHÈVEMENT
DE L'AUTOROUTE 30 SUR LA ROUTE 132

Je tiens à présenter ce mémoire en tant que citoyen de la ville de Saint-Constant.

Il y a 30 ans la possibilité d'une autoroute sur l'emplacement de la route 132 était certainement une situation plus souhaitable qu'elle ne peut l'être aujourd'hui. Les villes se sont beaucoup développées et des commerçants se sont installés près de cette voie.

Mais maintenant le gouvernement veut passer une autoroute à travers nos villes.

Nous ne sommes pas contre les besoins d'une autoroute, mais elle devrait passer au sud de Saint-Constant et non sur la route 132.

Il faudrait peut-être vous demander si vous aimeriez que l'on vienne construire une autoroute tout près de votre maison, ou que l'on construise un mur de béton devant votre commerce?

(référence autoroute 40 à ville d'Anjou).

Je ne crois pas que ce soit une situation rêvée pour certain commerçant le long de la route 132.

Avez-vous pensé, à l'augmentation de la circulation!

On sait très bien que le but premier de l'autoroute 30, est de diminuer la densité du trafic de l'île de Montréal. Alors, pourquoi faut-il dévier cette circulation dans notre ville?

Ce projet d'une autoroute 30 sur la route 132 n'a aucun sens.

NOUS N'EN VOULONS PAS.

Merci de votre attention.